



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

PV N° 17 DU SAMEDI 10/12/2022

Réunion du 5 décembre 2022

- Désignations : Yann DUSSUD : 0788367709
- Secrétaire : Jean Claude LIGOUT

INDISPONIBILITES

- M. FRANCILLETTE Kélian : du 9 au 19 décembre, reçu le 5/12 : indisponibilité tardive
- M. BISSAY Matthieu : du 4 au 11 décembre, reçu le 4/12 : indisponibilité tardive
- MR VATAN Boris : les 10 et 11 décembre, reçu le 3/12 : indisponibilité tardive

RAPPEL AUX ARBITRES

- Pour toutes rencontres, les joueurs et arbitres porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées sous peine de ne pouvoir jouer la rencontre

- LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.

- Lorsque vous êtes sollicités pour arbitrer un match amical, vous devez OBLIGATOIREMENT en avvertir votre désignateur, via un sms.

INFO IMPORTANTE aux ARBITRES

- Rapport disciplinaire

Messieurs les arbitres, pour vos rapports de match, uniquement en cas de carton rouge, merci de les saisir OBLIGATOIREMENT sur votre portail OFFICIEL dans les 48h MAXI. (Faire vos rapports par ordinateur car beaucoup de rapports ne nous parviennent pas lors de la saisie sur votre téléphone)

La C. A. rappelle à tous les arbitres que seules les exclusions (directe ou 2 avertissements, incidents de match (avant, pendant, après...) ou tout évènement particulier qui doit être porté à la connaissance de la Délégation doivent faire l'objet d'un rapport détaillé. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport pour les simples avertissements.

- Pour les remplacements des joueurs, n'oubliez pas de les notifier sur la tablette ou la feuille de match.